

COMPTE RENDU DU CA DU 7 NOVEMBRE 2017

26 présents et un spectateur autorisé : professeur stagiaire dans le cadre de sa formation.

1) Installation du CA :

Liste des différentes commissions et des membres participants.

Commission	Représentants personnels enseignants	Représentants personnels sociaux, santé, techniques, ouvriers, service	Représentants parents d'élèves	Représentants élèves
Commission permanente	Mme Pianta M. Hernandez Mme Del Palacio		Mme Galofre Mme Flank	M. Huys M. Moreno
Conseil de discipline	Mme Michard M. Grotti M. Tichadou M. Capéran	Mme Von Euw	M. Julian Mme Michel	M. Chaix M. Spanu
Commission hygiène et sécurité	Mme Fouchac M. Tichadou	Mme Trong Mme Von Euw	M. Julian Mme Bevon	M. Huys M. Perez
CESC	M. Delaville Mme Rivière M. Chalaud	Mme Von Euw	Mme Galofre Mm Flank Mme Anquetil	M. Huys
Commission éducative	M. Capéran M. Delaville		Mme Bevon Mme Michel	M. Moreno
Commission restauration	Mme Pianta Mme Chedru		Mme Galofre Mme Anquetil	M. Spanu M. Moreno M. Perez
CVL	Mme Chedru Mme Del Palacio		M. Michel	

2) Projet théâtre :

Mme Rigoulot, enseignante de français, porte un projet de résidence d'artiste. La Compagnie *la Hurlante* assurera 11 heures d'intervention auprès d'une classe de seconde. Elle présentera les métiers des arts de la rue et proposera 8 heures d'atelier théâtre. La restitution est prévue le 22 décembre sous forme d'une lecture en déambulation. Des subventions de la Région (2500 euros) et de la Communauté de communes (2814 euros) sont prévues.

Le projet est voté à l'unanimité des 26 votants.

3) Concession de logements :

Comme chaque année le CA doit voter l'attribution de logements aux personnels. Cette année trois personnels logés (sur les quatre logements disponibles) : M. Le Proviseur, Mme la gestionnaire et Mme l'Infirmière.

Concession votée à l'unanimité des 26 votants.

4) Passation de contrats et conventions :

Le CA autorise M. Le Proviseur à signer les contrats et conventions en dessous du seuil de 25000 euros.

Autorisation votée à l'unanimité des 26 votants.

5) Convention avec le lycée Guynemer :

Elle concerne l'accueil des élèves internes du lycée Gide pour le repas du soir.

Votée à l'unanimité des 26 votants.

6) Voyages et sorties scolaires :

Une question des parents d'élèves sur la possibilité de régler les voyages avec des chèques vacances ou de loisir, pratique autorisée au collège J. L.Trintignant. Mme la Gestionnaire précise que ce n'est pour l'instant pas possible mais elle rappelle qu'elle vient de prendre son poste et qu'elle va se renseigner sur cette question auprès de l'agent comptable.

Concernant les voyages M. Le Proviseur rappelle que l'information sur le recours au fonds social pour les financer a été donnée aux parents.

Voyage ou sortie	Résultat du vote
Amsterdam : voyage STMG 8-13 avril 2018 A bénéficié de la taxe d'apprentissage et des actions de la Team STMG Participation familles : 255 euros	Adopté à l'unanimité des 26 votants
Berlin : voyage des germanistes 19-24 mars 2018 en avion. Participation des familles : 455 euros	1 vote contre 25 pour Adopté.
Bristol : voyage de la section anglais européen 7-12 avril 2018 en avion. Participation des familles : 437.75 euros Des actions sont en cours susceptibles de réduire cette participation.	1 vote contre 25 pour Adopté.
Valence (Espagne) : 8-13 avril 2018 Participation des familles : 372 euros	Adopté à l'unanimité des 26 votants
Venise : section arts plastiques 5-11 novembre 2018 Participation des familles : 380 euros	Adopté à l'unanimité des 26 votants
Séminaire STMG : sortie d'une journée en septembre 2018. Participation des familles : 20 euros	Adopté à l'unanimité des 26 votants

Deux appariements sont prévus pour des élèves de seconde à Schriesheim et à Valladolid : ils seront étudiés en décembre. M. Le Proviseur rappelle qu'un élève ne peut participer qu'à un seul voyage.

7) Acceptation des dons :

- La MDL : -les élèves ont voté un don de 10 euros par élève participant à un voyage, soit 2400 euros au total : don accepté à l'unanimité des 26 votants.
 - les élèves ont fait un don de 140 euros pour permettre aux internes d'aller au cinéma cette année : don accepté à l'unanimité des 26 votants.
- L'association Team STMG fait un don de 2579.41 euros pour les élèves de STMG : don accepté à l'unanimité des 26 votants.

Question aux parents : l'association des parents d'élèves reconduira-t-elle le don de 20 euros par élève effectué l'an passé ? Réponse : Une nouvelle association de parents, Agora, ayant été créée, il faudra attendre qu'elle reconsidère cette question.

8) Service de restauration et d'hébergement :

Les tarifs élèves sont déterminés par la région. Le CA se prononce sur les pourcentages de participation aux charges communes et les tarifs des commensaux.

Pour information la répartition est la suivante : 10% pour payer les personnels et 1,5% pour le fonds commun régional de restauration (payés par la région) et 10 à 20% pour le fonctionnement qui correspond à 10% du repas des demi-pensionnaires et 20% des repas des internes.

Tarifs : personnels catégorie C : 2,70 euros/ catégorie B :4,30 euros/ catégorie A : 5,50 euros /extérieur à l'établissement : 9 euros.

Votés à l'unanimité des 26 votants.

9) Autres tarifs (hors restauration) soumis au vote du CA :

Carte magnétique self : 4,80 euros /Carnets de liaison : 4,50 euros /Dégradation livres, CDI, manuels, matériel divers : au prix du neuf/ Mobilier dégradé : 60 euros /Travaux d'arts plastiques pour le comité agricole de l'Uzège : 250 euros.

Tarifs votés à l'unanimité des 26 votants.

10) Prélèvement sur fonds de roulement :

Pour terminer l'année, combler les dépenses plus élevées que prévu (rideaux des salles STMG, consommables informatiques, papèterie) et prévoir une marge pour les factures de viabilisation de fin d'année, un PFR de 14 000 euros est mis au vote qui laisse 33 jours de fonds de roulement.

Adopté à l'unanimité des 26 votants.

11) Conclusion :

Les parents souhaitent avoir les documents du CA plus tôt afin de pouvoir déposer des questions diverses. Ils rappellent que les parents ont du mal à participer aux conseils de classe à 16.30.

M. Le Proviseur signale qu'en raison des conseils de classe le prochain CA du 7 décembre commencera à 19h.

Il déclare avoir constaté de visu que les travaux du projet « ancienne gendarmerie » ont commencé et qu'un COPIL sur le sort de la mosaïque est programmé le 16 novembre.

Le CA est levé à 19.20.